

MAÎTRISEZ LES FONDAMENTAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS - DIGITAL ENCADRÉ



AAA720E

6h45 dont 30 mn d'encadrement 350,00 €^{HT}

Objectifs

Découvrir les règles essentielles des crédits de trésorerie ou à la consommation destinés aux particuliers

Profil Stagiaire(s)

Tout collaborateur qui, par le biais d'une vente à crédit, d'une ouverture ou du traitement d'un dossier de crédit, concourt à l'établissement d'un dossier de crédit de trésorerie ou à la consommation.

Profil animateur(s)

Spécialiste confirmé des crédits de trésorerie et à la consommation.

Concepteur des modules

Spécialiste de la modalité de formation à distance.



MODULES

Connaître les différents types de crédit de trésorerie et à la consommation

La multiplicité des offres de crédits de trésorerie et à la consommation proposées aux particuliers a entraîné un renforcement de la protection des consommateurs. La loi Lagarde du 1er juillet 2010 a modifié un certain nombre de dispositions des lois Scrivener I et Neiertz.

Connaître les crédits de trésorerie et à la consommation proposés ainsi que leur coût

Crédits de trésorerie et crédits à la consommation financent tous les besoins courants des particuliers, hors immobilier, sur une durée ne dépassant qu'exceptionnellement cinq ans.

Savoir analyser le risque des crédits de trésorerie et à la consommation

Les banques doivent se prémunir des risques d'immobilisation et de non remboursement, qu'elles encourent en accordant un crédit à un particulier. Pour cela, elles disposent d'informations variées sur l'emprunteur et de la technique du score qui permet d'apprécier la qualité d'un dossier de crédit.

Vendre un crédit à la consommation en toute légalité

La loi Lagarde a renforcé la protection du consommateur qui souscrit un crédit à la consommation. Elle a également renforcé les obligations des organismes de crédit en leur imposant notamment une formation obligatoire relative à la distribution de ce mode de crédit.

Connaître le formalisme lié à la connaissance du client et de ses besoins de crédit

Les particuliers utilisent différents types de crédits, de la facilité de caisse à court terme jusqu'au crédit immobilier à long terme, pour financer des besoins très variés. Il est donc essentiel, pour un banquier, de connaître parfaitement les différents types de crédit proposés aux particuliers ainsi que le cadre général dans lequel ces crédits peuvent être octroyés.

Connaître le formalisme lié aux dossiers de crédit et à l'environnement législatif et juridique

La constitution, l'étude et l'acceptation d'un dossier de crédit sont soumis à un certain formalisme. Ce formalisme concerne plusieurs aspects : élaboration du dossier, contraintes légales, garanties ou sûretés que le banquier peut être amené à prendre.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr

MAÎTRISEZ LES FONDAMENTAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS - DIGITAL ENCADRÉ



AAA720E

6h45 dont 30 mn d'encadrement 350,00 €^{HT}

Connaître les mesures de prévention et les conditions de dépôt d'un dossier de surendettement devant la commission

En cumulant des crédits de diverses natures, certaines personnes peuvent se retrouver en situation de surendettement. Malgré les mesures de prévention mises en place, de nombreux dossiers sont déposés chaque année devant les commissions de surendettement des particuliers.

Connaître les procédures de règlement du surendettement des particuliers

Il existe plusieurs situations de surendettement pour un particulier. En fonction de chaque cas, s'appliquera une procédure de règlement adaptée.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce programme est conforme aux exigences du décret du 13/12/2011 relatif à la formation des personnes proposant des crédits à la consommation.